

Georgette Ciselet



FR



Georgette Ciselet

21/08/1900 (Anvers) - 31/08/1983 (Braine-l'Alleud)

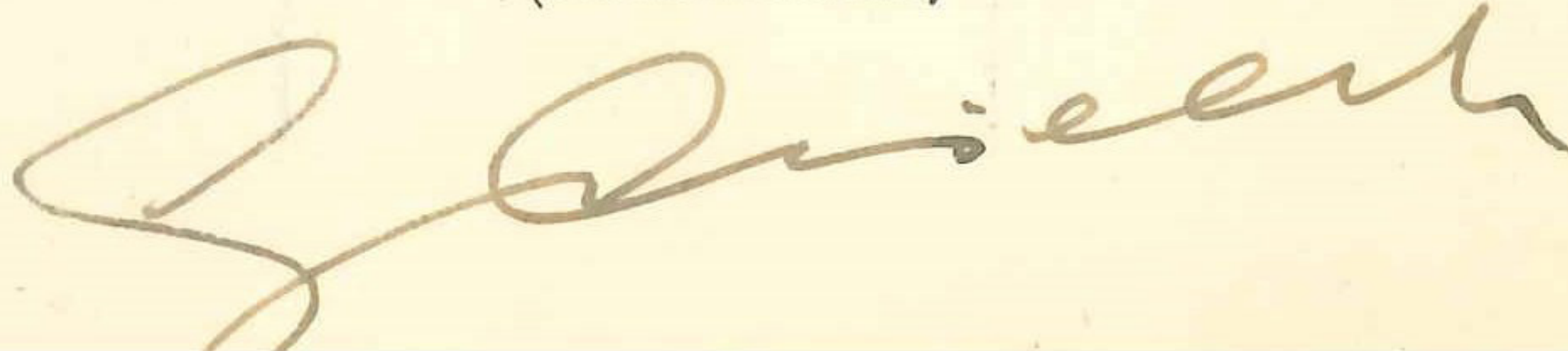
Avocate à la Cour d'appel de Bruxelles.

Première femme conseillère d'État.

Lutte pour l'égalité professionnelle et intellectuelle entre hommes et femmes.

Participe aux propositions de loi relatives aux droits et devoirs des époux, et pour l'accès des femmes à la magistrature, ainsi qu'au notariat.

(SIGNATURE)



Au Sénat

- Sénatrice cooptée pour le Parti libéral du 14 mars 1946 au 12 mars 1954
- Sénatrice élue directement pour le Parti libéral pour l'arrondissement de Bruxelles – du 11 avril 1954 au 20 février 1961
- Secrétaire du Sénat pendant les sessions de 1952-1953 et de 1953-1954

TRAVAIL LÉGISLATIF

- Législation sur les droits et devoirs respectifs des époux
- Législation sur l'accès des femmes à la magistrature
- Législation sur la légitimation des enfants dont les parents ont contracté mariage à l'étranger pendant la guerre
- Législation sur l'institution d'un Fonds national d'allocations d'études



Extrait de :
Geknipt uit :
Date :
Datum :

LA METROPOLE
ANVERS

8 JAN 1955

Au Conseil national des femmes belges

Les travaux de l'O.N.U.

Un exposé de Mme Ciselet, sénateur

A l'occasion de son premier déjeuner-causerie, qui a eu lieu vendredi dans les locaux de l'Y.M.C.A., rue St-Bernard, le Conseil national des femmes belges, présidé par Mme Pierre Wigny, avait invité Mme Ciselet, sénateur et membre de la délégation belge à la dernière session de l'O.N.U.

Présentée par Mme Betty Barzin, Mme Ciselet a parlé de « l'Assemblée générale de l'O.N.U. ». Elle a mis en relief les travaux des sept commissions qui, a-t-elle dit, sont l'œuvre la plus positive et la plus constructive des Nations unies. Quoique lent et fort limité dans ses résultats, le travail des commissions est intéressant, a ajouté Mme Ciselet, dont l'opinion au sujet de l'Assemblée générale est cependant moins bonne.

L'orateur a brossé à grands traits les difficultés provoquées à

l'Assemblée générale par la lenteur de la procédure, l'attitude des pays sous-développés et les discussions passionnées que revêtent certains débats.

Après avoir souligné l'importance du rapport de M. Scheyven, relatif aux pays sous-développés, Mme Ciselet a parlé également des difficultés rencontrées à la troisième commission dans la rédaction de la convention des droits de l'homme.

Concluant, Mme Ciselet croit que l'Organisation des Nations unies est « une magnifique idée, fort détériorée ces dernières années par le climat d'hostilité, d'antagonisme et de méfiance qui y règne, mais devenue indispensable dans la vie internationale par ses institutions spécialisées et l'aide que l'O.N.U. apportera dans l'avenir aux pays sous-développés ».

Extrait de :
Geknipt uit :

LA FLANDRE LIBERALE
GAND

Date :
Datum :

9 JAN 1955

Mme Ciselet à la tribune du Conseil national des Femmes belges

A l'occasion de son premier déjeuner-causerie, qui a eu lieu, vendredi, dans les locaux de l'Y.M.C.A., rue St-Bernard, à Bruxelles, le Conseil national des Femmes belges, présidé par Mme Pierre Wigny, avait invité Mme Ciselet, sénateur et membre de la délégation belge à la dernière session de l'O.N.U.

Présentée par Mme Betty Barzin, Mme Ciselet a parlé de l'Assemblée générale de l'O.N.U. Elle a mis en relief les travaux des sept commissions qui, a-t-elle dit, sont l'œuvre la plus positive et la plus constructive des Nations-Unies. Quoique lent et fort limité dans ses résultats, le travail des commissions est intéressant, a ajouté Mme Ciselet, dont l'opinion au sujet de l'Assemblée générale est cependant moins bonne.

L'orateur a brossé à grands traits les difficultés provoquées à l'Assemblée générale par la lenteur de la procédure, l'attitude des pays sous-développés et les discussions passionnées que revêtent certains débats.

Après avoir souligné l'importance du rapport de M. Scheyven, relatif aux pays sous-développés, Mme Ciselet a parlé également des difficultés rencontrées à la troisième commission dans la rédaction de la Convention des Droits de l'Homme.

Concluant, Mme Ciselet croit que l'organisation des Nations-Unies est « une magnifique idée, fort détériorée ces dernières années par le climat d'hostilité, d'antagonisme et de méfiance qui y règne, mais devenue indispensable dans la vie internationale par ses institutions spécialisées et l'aide que l'O.N.U. apportera dans l'avenir aux pays sous-développés ». (Belga)

L'AVENIR DU TOURNAISIS
TOURNAI

9 JAN 1955



A l'occasion de son premier déjeuner-causerie, le Conseil National des Femmes Belges, présidé par Mme Pierre Wigny, avait invité comme hôte d'honneur Mme Georgette Ciselet, sénateur, qui a parlé de l'Assemblée générale de l'O.N.U.

Notre photo montre Mme Ciselet pendant son exposé : à droite, Mme B. Barzin, présidente de la Commission de Presse et de la Radio du Conseil National des Femmes Belges.

Extrait de :
Geknipt uit :

LE FACE A MAIN
BRUXELLES

Date :
Datum :

15 JAN 1955



RELATIONS INTERNATIONALES

A l'occasion du premier déjeuner-causerie du Conseil national des femmes belges, Mme Georgette Ciselet, sénateur, a parlé de l'Assemblée générale de l'O. N. U.. Est assise à ses côtés, Mme Barzin, présidente de la Commission de la Presse et de la Radio. L'Office belge pour l'accroissement de la productivité a formé une mission de dix techniciens syndicalistes qui s'est envolée pour six mois aux Etats-Unis. Nous l'apercevons à l'aérodrome de Melsbroek, en compagnie de quelques personnalités du monde syndical.



Engagement

AU NIVEAU NATIONAL

- Membre du bureau du Conseil national des femmes belges
- Administratrice à la Croix Bleue
- Présidente du Groupement belge « EGALITE » asbl
- Présidente de la Fédération des femmes libérales

AU NIVEAU INTERNATIONAL

- Membre de la délégation belge au Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies (ONU)
- Déléguée à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU)
- Membre de la Commission de la condition de la femme à l'Organisation des Nations Unies (ONU)

Plus d'infos sur cette sénatrice ?

Contact : archives@senate.be

